



# GÉRER LE BUDGET DU CSE : LA FONCTION TRÉSORIER

**1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE" ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL**



## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre le rôle du trésorier au sein du collectif
- Appliquer les obligations légales en matière de gestion et de comptabilité
- Mettre en œuvre la méthode pour assurer la prévision, le suivi et l'analyse budgétaire



## PROGRAMME

### Le cadre législatif

- Désignation, remplacement, révocation, représentation et responsabilités

### La place du Trésorier dans son environnement

- Les missions du Trésorier
- Les interlocuteurs du Trésorier

### Les moyens du Trésorier

- Les budgets et les obligations comptables
- Les autres moyens d'actions

### La gestion du CSE : 3 étapes

- La prévision
- Le suivi et le contrôle
- Le bilan et l'analyse

### ► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

### ► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

### ► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

### ► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



### ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

### COÛT DE LA FORMATION

**Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire**  
**Non adhérent : 440 € net/jour/stagiaire**  
Tarifs hors frais annexes et repas

### LIEUX ET DATES 2024

**Nantes > Mardi 16 avril**  
**Le Mans > Mardi 25 juin**  
**Angers > Jeudi 17 octobre**  
**Cholet > Mardi 10 décembre**  
9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

